

Espinasse traiteur rappelle Pâté de lapin "Espinasse traiteur"



- Noms des modèles ou références concernés : **Toutes les références Un seul modèle: conserve de 180g**
- Marque : **Espinasse traiteur**
- Lot **Tous les lots** Date de durabilité minimale entre le **01/01/2024** et le **31/10/2028**
- Conditionnements : **Conserve de 180g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/06/2021 au 01/10/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **Département du Tarn (81)**
- Distributeurs : **Boutiques "Espinasse traiteur" situées à Puylaurens (81) et Saint Paul cap de Joux (81)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Absence de contrôle de l'appertisation des conserves.**
- Risques encourus par le consommateur : **Clostridium perfringens**
- Description complémentaire du risque : **Intoxications alimentaires**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Les toxines produites par C. perfringens peuvent provoquer, dans les 24 heures qui suivent la consommation de l'aliment contaminé, des symptômes gastro-intestinaux (diarrhée, maux de ventre, nausées, vomissements), rarement accompagnés de fièvre. Le tableau clinique peut être plus grave chez les personnes sensibles, notamment les jeunes enfants et les personnes âgées.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 24 janvier 2024**

CONTACT

- Numéro de contact : **0000000000**
- Informations complémentaires publiques : **Absence de compensation=> exploitant n'est plus en activité.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre